

81. La fortification de la ville au Bas Empire, de l'amphithéâtre-
forteresse au *castrum*

82. Les antiquités de Tours au 18e siècle d'après Beaumesnil

Jacques Seigne, Patrick Bordeaux

Citer ce document / Cite this document :

Seigne Jacques, Bordeaux Patrick. 81. La fortification de la ville au Bas Empire, de l'amphithéâtre-forteresse au *castrum*. 82. Les antiquités de Tours au 18e siècle d'après Beaumesnil. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 247-255. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1825

Fichier pdf généré le 20/02/2020

81. La fortification de la ville au Bas Empire, de l'amphithéâtre-forteresse au *castrum*

The Late Roman urban defences of Tours, from the reuse of the amphitheater as a fort to the construction of a town wall

Jacques Seigne

Longtemps restée en usage, l'enceinte du Bas Empire (Fig. 1) ne perdit définitivement son rôle défensif qu'à partir du 17^e siècle. Toutefois, ses vestiges restèrent bien présents dans le paysage urbain de Tours. Plus ou moins dissimulés sous les constructions médiévales et modernes, les énormes masses de maçonnerie

des anciennes courtines et les blocs de grand appareil de leurs fondations, ont, de tout temps, attiré l'attention des curieux et des érudits. Dès 1658, l'intérêt des savants commença à se manifester à la suite de la découverte de blocs sculptés et portant des inscriptions latines, lors de l'exploitation comme carrières des fondations du mur antique pour la construction du palais épiscopal. Par chance, les éléments d'une grande frise dorique, ainsi que quelques autres reliefs, furent sauvés de l'oubli par un artiste de passage, Beaumesnil. Il réussit à faire des copies qui nous sont parvenues, des dessins réalisés au 17^e siècle " sur plaques de bois " des blocs alors mis au jour. C'est également à ce voyageur que nous devons un relevé détaillé de la façade sur Loire des fortifications antiques avant leur enfouissement sous la levée de terre de l'actuel quai André Malraux (Fig. 2). Au 19^e siècle, la découverte – et destruction – de portions plus ou moins importantes des anciennes murailles donnèrent lieu à de nombreux articles et commentaires de la part des membres de la Société Archéologique de Touraine (pour une bibliographie générale, voir Wood 1983). Puis, à l'intense activité de recherches et de surveillance des travaux de construction des années 1850-1900, succéda une longue période de désintérêt, simplement interrompue par les recherches menées par Henry Auvray, juste avant la seconde guerre mondiale (Auvray 1938). La première véritable étude d'ensemble du *castrum* ne date que d'une vingtaine d'années. Réalisée par Jason Wood dans le cadre d'études universitaires et dans celui du programme de recherche du Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours, cette étude pionnière sur l'analyse du bâti, la structure et l'organisation d'une fortification urbaine du Bas Empire de la Gaule, a été publiée dès 1983. Elle reste la référence sur l'enceinte du Bas Empire, même si certaines des hypothèses formulées doivent aujourd'hui être reconsidérées. Depuis 1983 en effet, quelques fouilles préventives (quai Malraux, rue du Petit

Cupidon), des recherches géophysiques (quai Malraux), l'examen – ou le réexamen – de documents anciens apparemment restés ignorés (Beaumesnil, archives de la SAT, ...) ainsi que le relevé et l'étude systématiques des vestiges conservés *in situ* sont venus compléter et modifier nos connaissances sur l'organisation générale, la structure et la chronologie du mur d'enceinte.

Une fortification antérieure au *castrum* : l'amphithéâtre

Les recherches en cours sur l'amphithéâtre ont montré que certains murs " concentriques à l'arène " et de ce fait attribués au monument de spectacle, n'appartenaient pas à ce bâtiment, tout au moins lorsque celui-ci remplissait sa fonction primitive. C'est ainsi que le mur de plus de 3,50 m d'épaisseur, considéré comme étant l'un des côtés d'un " couloir annulaire " de l'amphithéâtre, correspond en réalité à une structure implantée *a posteriori* dans le monument alors que la partie supérieure de la *cavea* avait été, selon toute vraisemblance, en grande partie nivelée jusqu'à la cote 54,20 m NGF environ (côté intérieur de la *cavea*), nivellement ayant entraîné la suppression d'un quart au moins de la capacité d'accueil du monument de spectacle. Cette transformation ne peut correspondre à un simple réaménagement de l'amphithéâtre. Tout porte à croire qu'elle est la marque d'un changement radical de fonction, et l'importance comme la nature des travaux réalisés ne semblent pouvoir s'expliquer que par la transformation de l'amphithéâtre en place forte. L'absence, dans les fondations du mur ajouté, de tout bloc de grand appareil en remploi et celle, dans son élévation en petit appareil, de tout cordon de brique, caractéristiques du mur de l'enceinte du Bas Empire, mais surtout le fait que les travaux de réaménagement aient concerné l'ensemble de la *cavea* et non son unique moitié méridionale, prouvent que cette transformation fut antérieure à la mise en chantier du *castrum* au 4^e siècle.

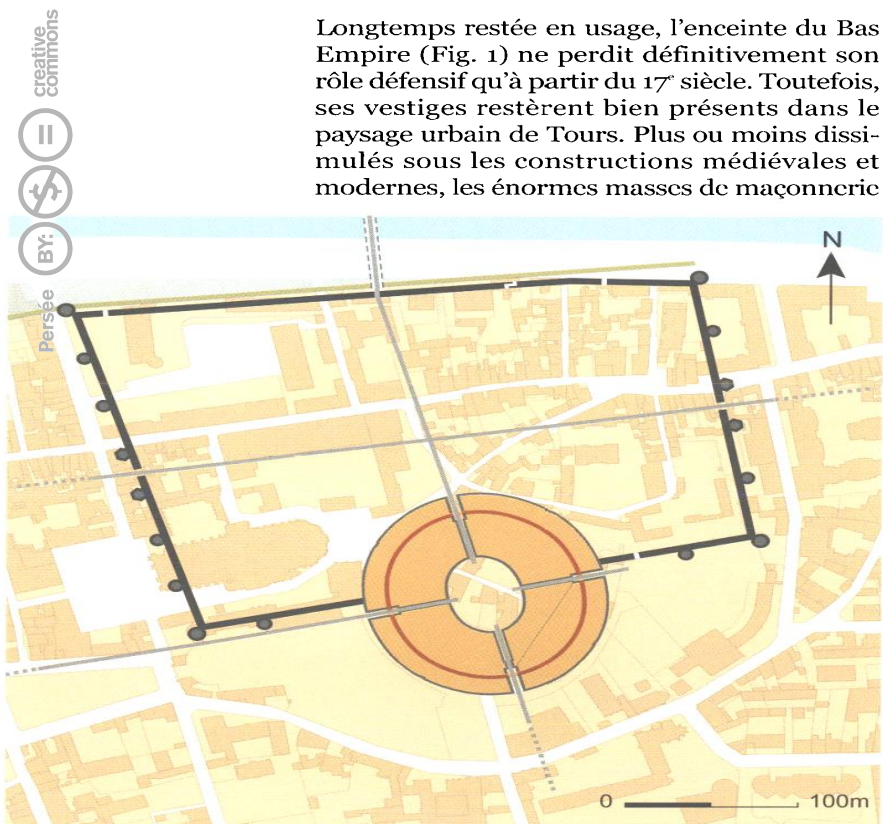


Fig. 1 : Plan restitué de l'enceinte du 4^e siècle.

Peut-être faut-il associer la construction de ce puissant mur interne à celles du large fossé et de son *vallum*, découverts sur le site 6 ? Si tel devait être le cas, ce fossé, daté par la fouille de la deuxième moitié du 3^e siècle, n'aurait fait que ceinturer l'amphithéâtre. La transformation de l'édifice de spectacle en forteresse pourrait alors être datée assez précisément.

Ces différents points demandent à être précisés, mais, comme Avenches, Mandeure, Lillebonc ou Scnlis, Tours pourrait avoir connu, dès le 3^e siècle, une première phase de fortification limitée à son grand monument de spectacles. La nature massive de l'amphithéâtre, la hauteur et la verticalité de sa façade ainsi que le petit nombre d'accès directs à la *cavea* depuis l'extérieur, rendaient particulièrement aisée cette transformation du monument en place forte.

Ce changement de fonction de l'amphithéâtre ne peut être que la marque d'une détérioration profonde et brutale des conditions de sécurité, seule à même d'expliquer la rapide mise en défense, ne serait-ce que ponctuelle et limitée à un ancien monument public faute de temps, d'une ville jusque-là ouverte. Toutefois, si la menace fut imprévue, elle ne fut pas immédiate et laissa le temps de planifier et de réaliser les importants travaux nécessaires (arasement d'une partie de la *cavea*, construction du gros mur interne, bouchage des accès aux escaliers intérieurs depuis les vomitoires, creusement du fossé,...), travaux qui demandèrent certainement plusieurs mois.

Une question reste cependant sans réponse : quels furent les événements à l'origine de la première mise en défense de la ville ? ceux de 278, relatés par Eusèbe (Wood 1983) ? ou une simple menace finalement restée sans lendemain ?

L'organisation générale du castrum

Quoi qu'il en soit du dernier point évoqué, la présence de l'amphithéâtre-forteresse se révéla fondamentale, quelques décennies

plus tard, lorsqu'il fut nécessaire de planifier la construction d'un véritable *castrum* (Fig. 1). Longtemps passé inaperçu, au point que les premiers plans du premier rempart de *Caesarodunum* ne mentionnaient même pas sa présence et que le mur méridional de la fortification était restitué totalement rectiligne, l'amphithéâtre de Tours apparaît aujourd'hui comme l'une, sinon la principale, des composantes ayant présidé au choix de l'emplacement et à l'organisation de l'enceinte du Bas Empire. Les recherches actuelles montrent en effet que l'ancien monument de spectacle ne fut pas un simple obstacle contre lequel le mur du rempart fut appuyé ni une construction du Haut Empire incluse dans la fortification car située sur son tracé, pas plus qu'un quelconque bâtiment chemisé, habillé de tours semi-circulaires et formant protubérance sur la façade sud du rempart. Transformé en place forte avant que la construction du *castrum* ne soit entreprise, c'est lui, au contraire, qui en fixa l'emplacement et l'organisation générale lorsque l'édification du rempart fut décidée.

Le plan de l'enceinte est bien connu, le tracé de la fortification étant clairement attesté par de nombreux vestiges conservés soit en élévation dans les constructions modernes où ils forment souvent de solides murs mitoyens, soit sous forme de caves, négatifs des anciennes fondations en grand appareil exploitées comme carrières par la suite. Enfin, ces dernières années, quelques fouilles ou relevés ont permis de compléter, de façon substantielle, le plan des vestiges encore *in situ*, en particulier rue du Petit Cupidon, quai Malraux, le long de la rue Lavoisier, et, plus curieusement, à l'emplacement du musée des Beaux Arts. L'état de conservation des ruines est tel que nous pouvons dire qu'aujourd'hui 80% du tracé de l'enceinte est encore matérialisé sur le terrain, parfois jusqu'au niveau de l'ancien chemin de ronde.

Le développement de la muraille atteignait 1245 m, encerclant une superficie 9 ha. Une série de tours renforçaient régulièrement la courtine.

Adossée à la Loire, l'enceinte affecte la forme d'un quadrilatère à peu près régulier. Au sud, la façade semble parfaitement parallèle à une des rares rues antiques de *Caesarodunum* actuellement connues par l'archéologie et probable axe majeur est-ouest de la ville du Haut Empire révélée par la fouille des abords de la cathédrale (site 14). Cette rue, correspondant au petit axe de l'amphithéâtre, a été respectée et le rempart implanté en bordure de sa limite nord. Pris en tenaille par la muraille, l'amphithéâtre-forteresse formait donc une importante saillie au milieu du côté méridional de la fortification. Toutefois, et contrairement à ce qui a pu être écrit, les trois principaux accès ouest, sud et est du monument, situés en avant de l'alignement de la courtine, furent conservés. Il y a tout lieu de penser que l'amphithéâtre fut, comme à Trèves, transformé en entrée monumentale pour la ville réduite.

A l'est, à hauteur de la tour du Petit Cupidon, le rempart se retournait à angle droit vers le fleuve (92°). Il en était de même à l'ouest, au niveau de la tour de l'Archevêché. Toutefois l'angle formé entre les courtines sud et ouest s'écartait de façon plus nette de l'angle droit et atteignait 95°. Cet écart plus important pourrait avoir une explication simple : le respect, au moins partiel, du complexe thermal établi en bordure de Loire et maintenu en usage dans la ville close (site 3). La volonté de conserver une partie des thermes aurait ainsi conduit à modifier légèrement le tracé de la fortification sur sa face occidentale.

Au nord, le mur, implanté en bordure de la Loire, suivait, au plus près, la rive du fleuve dont il épousait vraisemblablement le tracé général. Son orientation fut ici fixée par la topographie de la berge, comme le confirme l'inflexion vers le sud qu'il subit dans son tronçon nord-est.

Si l'on excepte ces deux déformations, le plan du *castrum* de Tours peut être considéré comme un quadrilatère régulier, véritable rectangle, simplement tronqué au nord par la rive du fleuve et organisé symétriquement autour de l'axe majeur de l'amphithéâtre. Le rôle de ce monument transformé en forteresse apparaît bien comme fondamental dans la conception et la réorganisation urbaine du Bas Empire. La conception très régulière, très géométrique, du plan d'ensemble de la fortification de Tours apparaît comme tout à fait exceptionnelle pour le Bas Empire. Son inspiration semble plus proche de celle ayant présidé à l'implantation des camps légionnaires qu'à celle de la majorité des autres enceintes urbaines de Gaule de même époque.

Techniques de construction

Les murs du *castrum* de Tours sont classiquement construits comme ceux de la plupart des enceintes du Bas Empire : épais mur en blocage de maçonnerie, parementé en petit appareil à cordons de briques plus ou moins réguliers, sur fondations/soubassement constitués par l'empilement à joints vifs de blocs de grand appareil provenant de monuments du Haut Empire démontés. Les fouilles du site 3 ont montré que les fondations étaient constituées d'au moins cinq assises de blocs (soit au moins 3 m de hauteur dans l'angle nord-ouest de la fortification). Nulle part le bas des fondations n'a été atteint, mais il est très probable que la première assise de blocs en remploi reposait, au niveau de la nappe phréatique, sur des pieux de bois. Si, côté extérieur, il semble que les assises de fondation n'aient pas dépassé le nu du bloc chanfreiné marquant la base de l'élévation, côté intérieur, la fondation formait apparemment un très large débord (plus de 1,50 m dans l'angle nord-ouest, seul endroit où il pu être observé). Toutefois, la structure pyramidante des fondations proposée précédemment par Wood ne semble pas assurée. La fouille du site 3 a au contraire révélé que

les assises de grand appareil avaient été établies en tranchée aveugle.

Côté extérieur de la muraille, la base de l'élévation du mur était marquée par une assise en grand appareil de blocs chanfreinés formant un large empiètement (0,30 m en moyenne). Les assises de blocs en remploi se prolongeaient en élévation pour former un soubassement en grand appareil, de hauteur très variable suivant les endroits : 2 assises, en plus de l'assise chanfreinée, pour la poterne nord-ouest, 6 assises pour la tour J, dite tour des Normands.

Au-dessus de ce soubassement, une masse compacte de maçonnerie, parementée en petit appareil à cordons de "briques", remplaçait les blocs de grand appareil et constituait la muraille, large de 4,50 m en moyenne (Fig. 3). Tous les matériaux utilisés correspondent à des remplois, y compris les "briques" (en fait des terres cuites architecturales fragmentaires, comprenant aussi bien des briques que des tuiles et des *tubuli*). La structure hétérogène de cette maçonnerie (masse centrale liée au mortier blanc maintenue par deux murets montés au préalable et aux matériaux liaisonnés avec un mortier "à la brique pilée") a déjà été notée par J. Wood. Toutefois, le réexamen systématique des élévations conservées comme celui des différentes coupes exis-



Fig. 3 : Tronçon de la courtine nord à l'emplacement du Logis des Gouverneurs. Vue du nord-ouest.

82. Les antiquités de Tours au 18^e siècle d'après Beaumesnil Tours antiquities according to the 18th cent. drawings by Beaumesnil

En 1885 paraissait dans *Le Magasin Pittoresque* un article signé Albert Lenoir et intitulé “ un acteur archéologue, Beaumesnil ”. Il présentait un recueil de documents et de dessins sur les antiquités de la Touraine, réalisés à la fin du 18^e siècle. Annotés par Alexandre Lenoir, fondateur du Musée des Monuments Français, ces dessins et commentaires sont aujourd'hui conservés au Cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale de France (dossier Gb 108).

Nous ne savons pratiquement rien de l'auteur de ces documents sinon qu'il fut comédien (on ignore dans quelle troupe) et amateur d'antiquités, comme on disait alors. Dans les années 1780, il fut chargé par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de sillonner certaines régions de France afin d'en dessiner les monuments antiques. Tours fit partie de ses investigations et figure dans le recueil intitulé “ *Antiquités et Monuments de la Touraine, 1784* ”. Cet ouvrage comprend une quarantaine de feuillets : une page de présentation, 29 planches de dessins, et quelques autres de notes diverses. Sur la trentaine de planches illustrées, 18 portent sur Tours et montrent des vues de murailles, d'éléments lapidaires, de tombeaux, des arènes supposées et d'éléments divers : monnaies, médailles, artefacts... La part réservée aux monuments supposés gallo-romains est la plus importante, cependant quelques autres montrent des éléments médiévaux ou parfois modernes.

Notons que dans sa présentation liminaire, l'auteur cite la tradition attribuant la fondation de Tours à un certain Turnus, qui lui aurait donné son nom. Ce personnage d'origine prétendument troyenne aurait quitté la célèbre cité pendant le sac de la ville par les Grecs, puis serait parvenu en Touraine après avoir longuement erré sur les mers. Beaumesnil s'affirme ensuite surpris de n'avoir rien trouvé remontant à l'époque gauloise (hormis deux monticules situés à “ deux lieues de Loches en venant d'Amboise ”). Puis l'auteur s'attarde longuement sur ce qu'il considère avec “ étonnement ”, à savoir l'absence d'arènes, mieux même, l'absence de tradition en faisant mention. Il soutient, et est bien le seul à son époque, qu'elles ont certainement existé, mais que le zèle destructeur des premiers chrétiens, associé au besoin de matériaux, est sans doute la cause de leur disparition. La petite quantité de monuments romains s'explique, toujours selon l'auteur, par les mêmes raisons.

Les documents rassemblés et/ou réalisés par Beaumesnil constituent une source de première importance pour l'étude des objets et monuments antiques de Tours aujourd'hui détruits ou disparus. Ces documents méritent certes de passer par le filtre d'une critique attentive, mais la qualité graphique des gravures et la précision des relevés sont tout à fait remarquables. Par exemple, les dessins qu'il a réalisés, accompagnés d'une échelle graphique, des remparts du Bas Empire sont d'une réelle précision (Fig. 2). La comparaison, là où cela demeure possible, montre une parfaite concordance entre vestiges encore visibles aujourd'hui et dessins de l'acteur archéologue : même les détails de décrochements d'assise, de scellements et de cassures des blocs, la position des arases de briques... sont scrupuleusement mentionnés, permettant d'ajouter foi aux relevés de vestiges aujourd'hui détruits (partie supérieure de la muraille au niveau de la poterne nord ouest) ou totalement enfouis sous les constructions modernes (partie centrale de la courtine nord par exemple). De même, Beaumesnil nous apporte la preuve par le dessin que le bloc de frise décoré d'un rinceau à enroulements connu sous le nom de tombeau de Turnus avait toujours orné la poterne nord-ouest du *castrum*, contrairement à une tradition locale, rapportée en 1841 dans les *Tableaux chronologiques de l'histoire de la Touraine*, qui voulait que le bloc ait été trouvé en 1160 lors de la destruction du mur de la cité à l'occasion du creusement des fossés du château. Son dessin montre bien que ce linteau, s'il provient d'un monument inconnu détruit au 4^e siècle pour édifier le rempart, était en place, au dessus de la poterne, en 1784. Il n'en a été retiré qu'au moment de la construction de la caserne en 1812. Beaumesnil nous apprend d'autre part que cet élément est lié à la légende rattachant la fondation de Tours à un pseudo Turnus. Au point que le linteau passait alors auprès de la majorité des tourangeaux pour être son sarcophage. Beaumesnil, bien qu'il penche pour cette dernière hypothèse, cite cependant l'official de Tours, M. de Frémontel, qui affirme qu'il ne s'agit que d'un fragment de frise antique. Beaumesnil semble également avoir scrupuleusement transcrit des documents qui lui furent confiés, quitte à en reproduire les invraisemblances. On peut ainsi et à juste titre, douter de la réalité “ antique ” de certains motifs de blocs de remploi trouvés en 1658 dans les fondations du rempart, comme, par exemple, ceux attribués à une grande frise dorique. Dans ce cas précis, les blocs ayant été détruits, Beaumesnil ne fait que recopier des gravures sur bois, vieilles de plus d'un siècle, d'un auteur inconnu mais ayant assisté à leur découverte.

Patrick Bordeaux, Jacques Seigne

Fig. 2 : Relevés de la face nord de l'enceinte par Beaumesnil, présentés d'est en ouest.

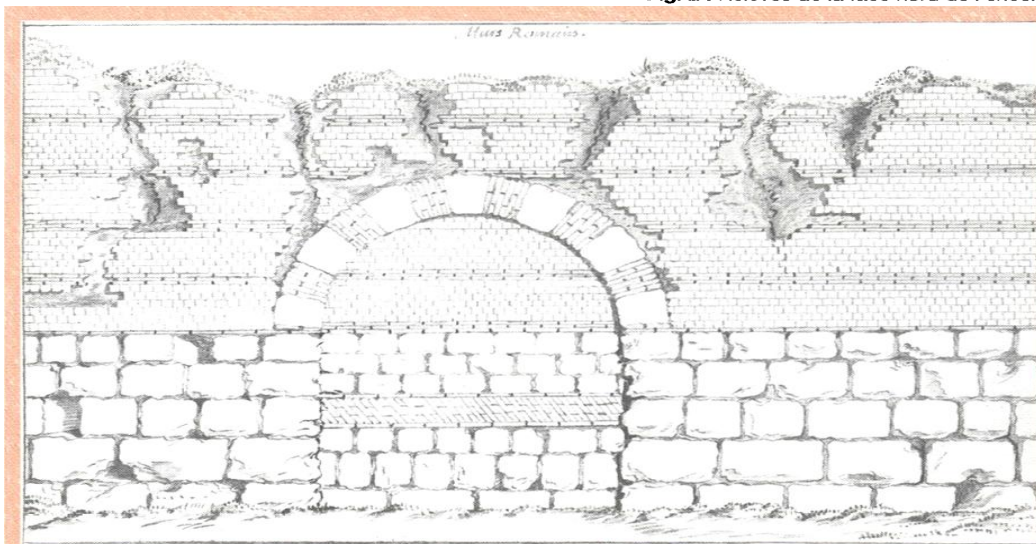


Fig. 2a : Extrait de la légende de Beaumesnil : “ [...] partie des murs antiques de Tours, [...] le tout premier morceau antique qui se trouve dans le mur en descendant la rivière Loire [...] ”. Relevé correspondant certainement à l'ancienne poterne (bouchée) située à proximité de l'angle NE du *castrum*.

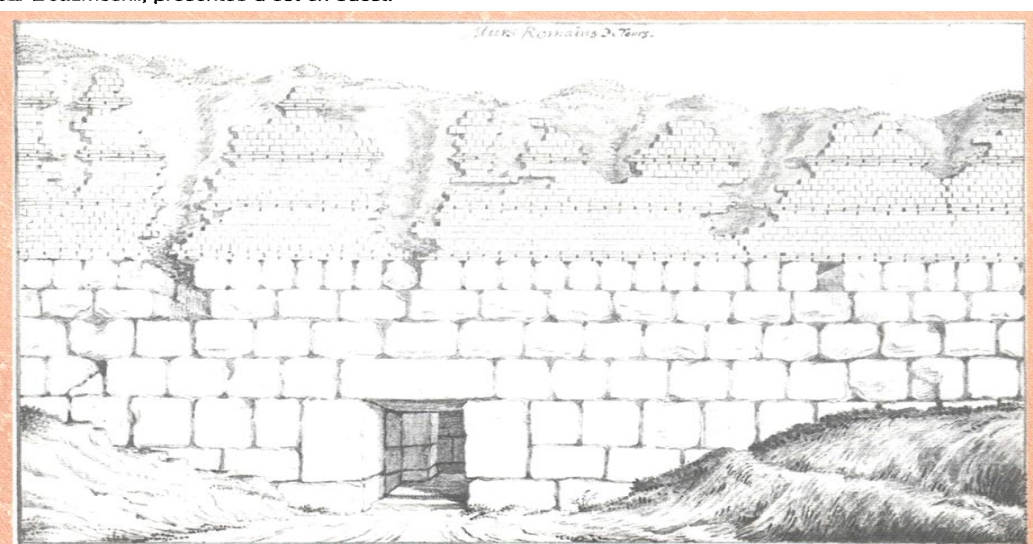


Fig. 2b : Extrait de la légende de Beaumesnil : “ [...] seconde portion des mêmes murs antiques de Tours, à environ 25 toises de la précédente [...] ”.

tantes (rue des Maures, cloître de la cathédrale, rue Fleury...) permettent d'affirmer que les différents logements de pièces de bois considérés comme les emplacements des clefs de maintien de coffrages par J. Wood ne sont en fait que de classiques trous de boulins destinés à maintenir des échafaudages. En conséquence, il convient de ne plus considérer que les murets de parement, montés au mortier rose, aient été coffrés.

Le niveau du sol extérieur au pied de la fortification est connu en différents endroits. Il semble être à peu près constant et voisin de 48,20 - 48,30 m NGF. Le niveau du chemin de ronde n'est pas formellement attesté. Toutefois, l'état de conservation de la courtine, quasi horizontal et continu sur plusieurs centaines de mètres (angle sud-est) et de même altitude (+ 56,30 m NGF) en différents endroits du périmètre de la muraille, permet

de supposer qu'il devait être très voisin de cette cote. Le niveau des appuis des fenêtres inférieures de la tour d'angle sud-ouest, égal à 57,70 m NGF, confirme cette première impression. La hauteur du rempart, hors crénelage peut donc être estimée à + 8,10 m.

Nombre, plan et structure des tours

J. Wood (1983) estimait à 25 le nombre de tours ayant renforcé le mur du *castrum*, dont quatre tours d'angle et cinq tours semi-circulaires qu'il associait à un chemisage de l'amphithéâtre. Seules neuf d'entre elles auraient été partiellement conservées (n° 1, 3, 4, 8, 16, 17, 18, 19 et 21).

Le réexamen systématique de la fortification oblige à revoir à la baisse le nombre de ces ouvrages :

- au nord, côté Loire, aucun ouvrage ne semble avoir renforcé le mur de défense, à

l'exception des deux tours d'angle, comme les relevés de Beaumesnil et les différentes gravures, dessins et peintures modernes le montrent ;

- au sud, les indices relevés concordent pour affirmer que l'amphithéâtre ne fut pas chemisé lors de son inclusion dans le système défensif. Techniquement, rien ne justifiait le renforcement de cette structure massive, naturellement très bien défendue. Ce n'est que tardivement, après l'effondrement de certaines parties de la façade du monument de spectacle que les brèches ainsi créées furent comblées par des blocs de remploi antiques, comme le montre le site 6, par exemple. Les cinq petites tours semi-circulaires 20, 21, 22, 23 et 24, restituées par J. Wood, ne doivent plus être considérées comme ayant été construites avec l'en-

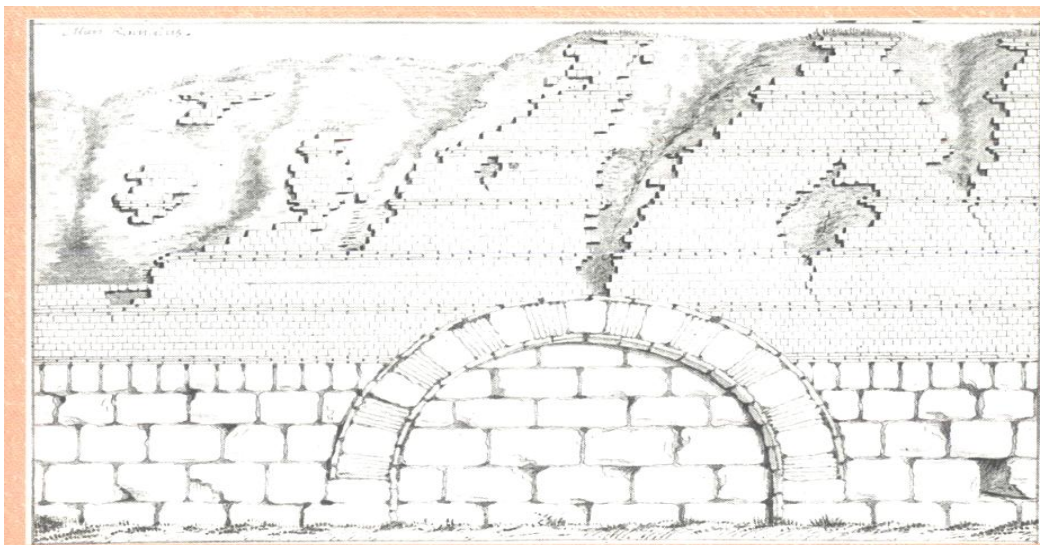


Fig. 2c : Extrait de la légende de Beaumesnil : " Troisième portion antique des mêmes murs qui semble donner toute la hauteur qu'ils ont eue ". Cet arc de décharge pourrait avoir appartenu à la porte axiale de la muraille nord.

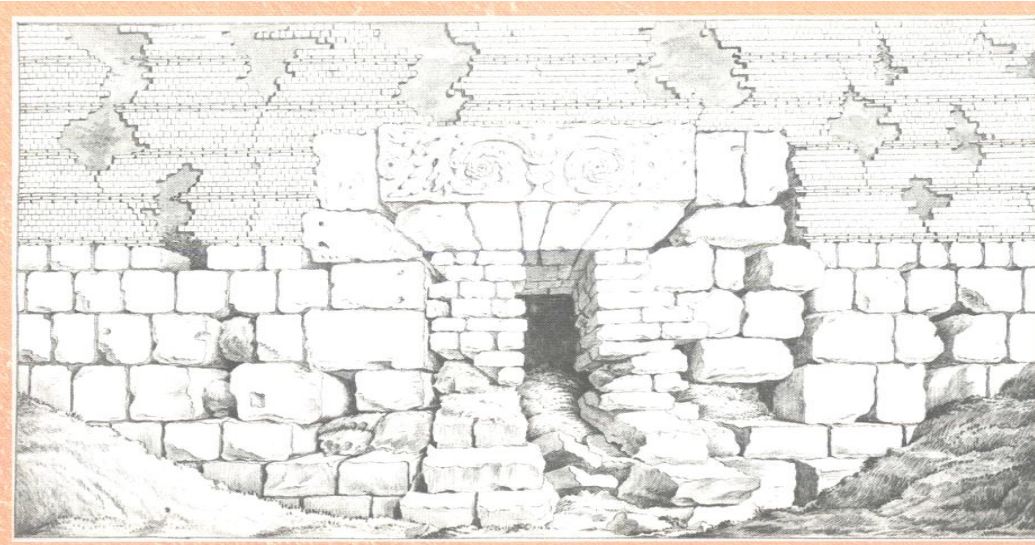


Fig. 2d : " Autre partie des murs antiques... presque vis-à-vis le Vieux Pont. La pierre la plus considérable [...] passe pour être le tombeau des Turnus ".

Fig. 4 : Tour H, de l'angle sud-ouest.
Musée des Beaux-Arts.
Tours H et I.

ceinte du Bas Empire. Leur existence même n'est en rien assurée et les arrachements de maçonnerie ayant fait croire à leur existence peuvent avoir une toute autre origine (escaliers extérieurs de l'amphithéâtre ?).

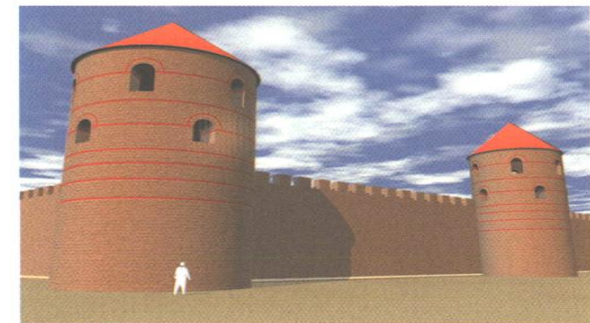
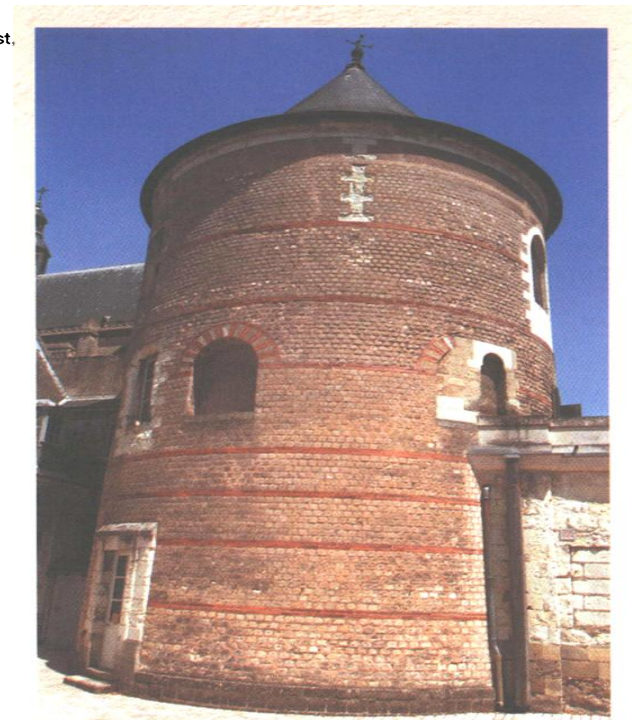
- Enfin, l'emplacement même de certaines tours doit être corrigé, en particulier sur les façades est et ouest, autour des deux portes principales.

Les découvertes et observations récentes obligent donc à reconsidérer le nombre des ouvrages de renforcement de la muraille et à ne plus l'estimer qu'à 16. Afin d'éviter tout malentendu, une nouvelle identification par lettre est proposée aujourd'hui.

La plupart des tours du *castrum* étaient de plan circulaire. Partiellement intégrées à la courtine, elles en faisaient saillie sur les quatre cinquièmes de leur circonférence. D'un diamètre voisin de 9 m, elles avançaient de 7,50 m environ sur le nu extérieur de la muraille, laissant la circulation sur la courtine totalement libre. Les tours d'angle (Fig. 4), également de plan circulaire, étaient légèrement plus grandes (diamètre voisin de 11 m), mais il semble que cette dimension plus élevée soit due à la position particulière de ces tours, leur nu extérieur s'alignant sur celui des autres, ce qui ne peut que confirmer qu'un plan précis, géométriquement construit, ait présidé à l'implantation de la fortification et de ses différentes composantes (Fig. 5).

Structurellement, les tours furent construites suivant les mêmes principes et en employant les mêmes techniques que ceux mis en œuvre pour la courtine.

J. Wood fait référence à une photographie de la "tour des Normands" (tour J), prise au 19^e siècle, et sur laquelle on pouvait voir une surface parementée en petit appareil à l'intérieur de la construction (Bourassé et Chevalier 1869, pl. 1). Ce seul indice fut jugé insuffisant et J. Wood concluait que les tours étaient pleines jusqu'au niveau supérieur des courtines. La découverte de portions plus ou



moins importantes de parements internes encore *in situ* dans plusieurs des tours (tour F du cloître Saint-Gatien, tour H de l'Archevêché, tour L du 5 rue du Petit Cupidon) permet aujourd'hui d'affirmer que ces dernières étaient partiellement creuses et comportaient une chambre basse totalement aveugle, seulement accessible par le plancher de la salle établie immédiatement au-dessus, au niveau du chemin de ronde. Le niveau du sol intérieur de ces salles basses, d'un diamètre voisin de 5,70 m et bordées par un mur de 1,65 m d'épaisseur, peut être estimé à

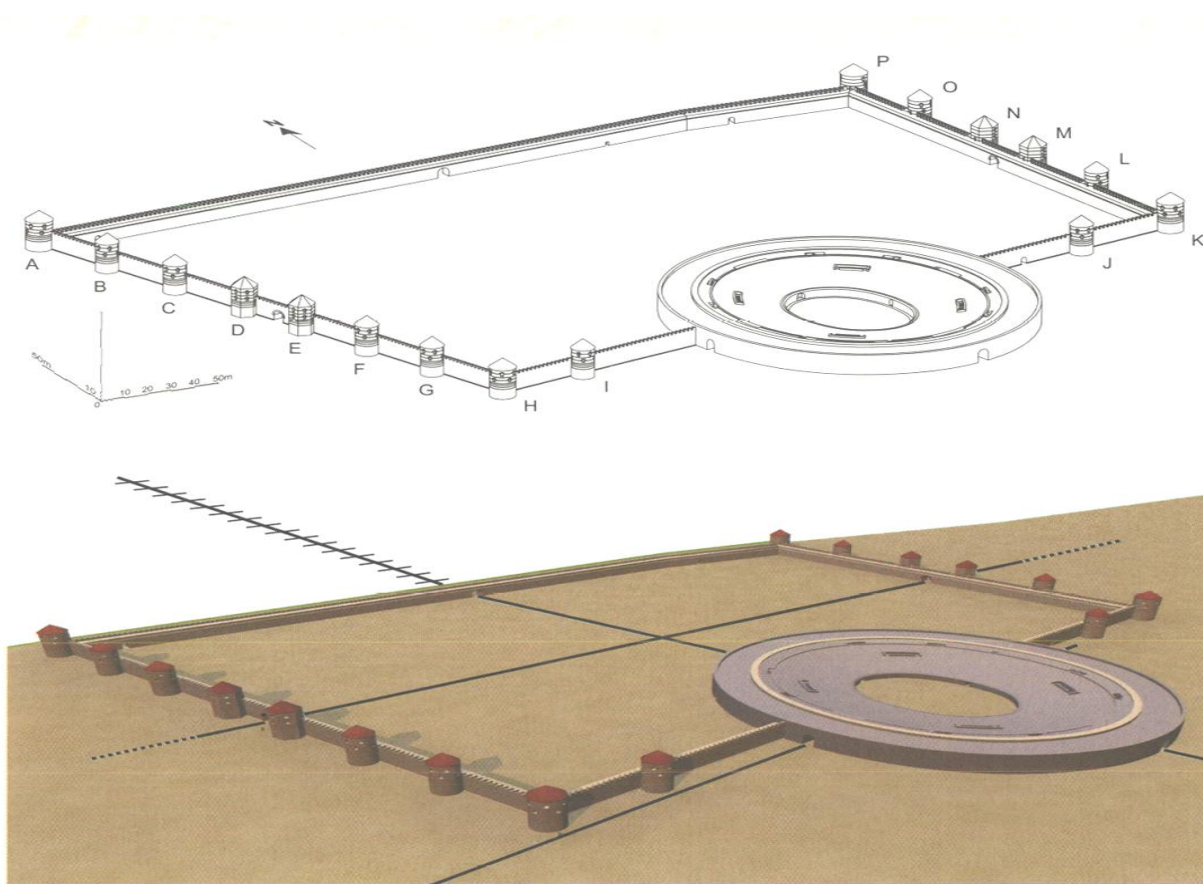


Fig. 5 : a- Axonométrie de l'enceinte, b- Vue générale restituée.

± 53,10 m NGF (tour F). Si les indices relevés sur quatre d'entre elles peuvent être extrapolés, les différentes tours de la fortification auraient été massives sur les premiers mètres de leur élévation (correspondant à la partie montée en grand appareil), puis creusés, de 3,50 m à 5 m sous le niveau de circulation estimé de la courtine. Chaque tour comprenait donc trois salles superposées, simplement séparées par des planchers. Seule la seconde

était accessible directement depuis le sommet de la courtine. L'accès à la chambre basse et à la chambre supérieure ne pouvait se faire que par la salle médiane, probablement par l'intermédiaire d'échelles. Le sommet actuellement conservé de la tour d'angle sud-ouest H, situé à la cote de 64,10 m NGF, doit être très proche du couronnement primitif (Fig. 4). Les tours auraient donc eu une hauteur double de celle de la courtine. Leur couverture demeure tota-

lement inconnue et l'on peut aussi bien imaginer une toiture plate qu'une toiture conique, d'autant plus que cette dernière forme, nécessitant une charpente complexe et une mise en œuvre peu facile des tuiles, aurait été bien plus délicate à réaliser.

La découverte récente la plus importante a été celle d'une tour polygonale, au 15 rue du Petit Cupidon, au milieu du mur oriental du *castrum* (tour M). Les structures de défense de ce type sont très rares en Gaule (deux exemples connus au Mans et à Dié). Leur intérêt réside surtout dans leur association systématique avec les portes des enceintes, en Gaule comme dans les autres provinces de l'Empire. Les vestiges médiévaux d'une autre tour polygonale, sur la face opposée de la courtine occidentale, au milieu de la courtine occidentale et à l'emplacement attesté d'une tour antique (tour E), laisse supposer que les deux portes principales de l'enceinte, à l'est et à l'ouest, étaient encadrées par des tours de plan polygonal.

Enfin, le plan circulaire et la position tangentielle des tours par rapport à la courtine sont des caractéristiques assez particulières, relativement rares, permettant de rattacher le *castrum* de Tours aux fortifications de Lyonnaise comme Chalon sur Saône, Dijon, Tournus, ou Anse...

Les portes et poternes

Deux portes du rempart sont bien connues et toujours visibles aujourd'hui : la poterne nord-ouest, dite aussi du " tombeau de Turnus " en raison du bloc de frise en remploi placé primitivement au dessus de son linteau clavé (Fig. 2d), et la poterne sud-est (Fig. 2a).

J. Wood en restituait deux autres par symétrie, une à l'est de la chapelle Saint-Libert, l'autre au musée des Beaux-Arts. Par ailleurs les deux portes principales de la ville étaient placées sur l'axe est-ouest, au niveau des rucs Blanqui et Albert Thomas, à l'emplacement supposé du *decumanus* de la ville du Haut Empire. Les études anciennes font donc état de six portes et poternes, deux sur chacun des côtés sud et

nord et une sur ceux de l'est et de l'ouest. Les recherches en cours montrent qu'il faut ajouter (Figs 1, 5a) :

- trois accès sur la face sud, par les vomitoires sud, est et ouest de l'amphithéâtre,
- une troisième porte au milieu du mur nord.

Cette porte est attestée par l'iconographie (Beaumesnil) (Fig. 2c) comme par les recherches géophysique (Seigne, Kermorvan 2001). Des observations et découvertes récentes effectuées sur la partie nord du *castrum* et dans le lit du fleuve viennent appuyer cette dernière hypothèse : en 2000, puis en 2003, le relevé systématique de groupes de pieux de bois visibles dans le lit de la Loire en amont du pont de fil, a montré qu'ils appartenaient à un ancien ouvrage de franchissement (Seigne 2001), supposé dater du Bas Empire et hypothétiquement mis en relation avec la construction du *castrum* (Neury, Seigne *et al.* 2003). Une datation par le radiocarbone vient d'être effectuée par A. Cura et L. Van der Plaetsen (Archéolabs) sur l'un des pieux de chêne de cette structure (le n° 91). L'analyse a donné les résultats suivants :

Date ¹⁴C calibrée : 260 cal AD - 540 cal AD.

La probabilité que la date calibrée soit située :

- entre 260 cal AD et 335 cal AD est de 6,0 %

- entre 335 cal AD et 540 cal AD est de 92,2 %

La datation ayant porté sur un bois comprenant 29 cernes de croissance, et en l'absence d'aubier, il faut rajeunir la date ¹⁴C calibrée d'un minimum de 30 ans pour obtenir la date d'abattage du bois (ARCO4/R2416C/2).

Révélee par les sources iconographiques et les recherches de terrain, l'existence probable d'une porte ménagée dans le mur septentrional du *castrum*, face au débouché sud de l'ouvrage de franchissement de la Loire montre que, selon toute vraisemblance, la construction du pont et celle du *castrum* furent liées, l'accès de l'un étant commandé par l'autre. Quoi qu'il en soit de ce point de chronologie

qui demande à être analysé et étayé par de nouvelles datations ¹⁴C et/ou dendrochronologiques, il est incontestable que l'axe du pont correspond à l'axe médian nord/sud du *castrum*, c'est-à-dire au grand axe de l'amphithéâtre.

La petite " poterne " au plan en baïonnette figurant sur les relevés de la courtine nord de Beaumesnil n'est peut-être qu'un passage aménagé a posteriori dans le soubassement en grand appareil du mur, bien que la stéréotomie apparente sur le relevé du 18^e siècle prouverait le contraire (Fig. 2b).

Par ailleurs la découverte de la tour polygonale au 15 rue du Petit Cupidon et la probable existence d'une tour symétrique sur la façade ouest, rue Lavoisier, permettraient de situer précisément les deux entrées principales est et ouest du *castrum*. Les emplacements des deux portes, restituables à partir de ces tours polygonales, seraient tout à fait remarquables : au milieu des côtés est et ouest de la fortification. La régularité du plan général d'aménagement apparaîtrait encore plus affirmée.

Les accès aux courtines

Aucun accès n'est actuellement connu de façon certaine.

Malgré leur structure creuse maintenant établie, les tours n'étaient pas directement accessibles depuis le niveau du sol, leurs salles basses étant totalement dépourvues d'ouverture. Leur seul accès restituable devait se situer au niveau du chemin de ronde couronnant les courtines.

Seul l'emplacement du grand escalier ouest du palais épiscopal pourrait correspondre à un des anciens accès aux courtines : au niveau de cette grande volée droite de 1,50 m de large environ, ménagée dans l'épaisseur de la fortification, le mur antique ne fait que 3 m d'épaisseur. Les largeurs cumulées de l'escalier et du mur, correspondant à la largeur normale de la courtine du Bas Empire, et le débouché face à la porte d'accès à la tour

d'angle, exactement dans l'angle des murs ouest et sud, pourraient confirmer cette interprétation. La rareté des accès connus au système défensif reste un des points remarquables de la fortification de Tours.

Datation

La datation du rempart repose sur des indices provenant des fouilles des sites 3 et 6. Le site 3 a livré les seuls éléments concernant l'intérieur de la ville close. Dans l'angle nord-ouest du *castrum*, l'usage des thermes, après une interruption de fonctionnement due à la construction du rempart, reprit vers 350-375. On en conclut que la muraille fut vraisemblablement achevée au milieu du 4^e siècle. Cette datation s'accorde avec l'abandon de l'entretien du fossé défensif du site 6, à la fin du 4^e siècle. On associe dorénavant le fonctionnement de ce fossé à la transformation de l'amphithéâtre en fortin. Son abandon correspondrait à l'achèvement du rempart.

Références

Antérieures à 1983 in : Wood 1983.
Seigne, Kermorvan 2001, Neury, Seigne 2001, Seigne 2003, Seigne sous presse.

La basilique et la collégiale de Saint-Martin *The churches of St Martin*

83. La basilique primitive, du 5^e au 10^e siècle

The 5th - 10th cent. church

Christian Sapin

L'ancienne église de Saint-Martin de Tours est emblématique à bien des titres pour l'his-

toire et l'archéologie du haut Moyen Age. Les nombreux travaux réalisés encore récemment sur sa restitution dans son état originel ou dans son état roman en témoignent. Le site est à la fois le lieu d'une basilique paléochrétienne célèbre par les mentions et les mesures données par son illustre évêque Grégoire, et d'autre part comme étant une des plus grandes églises de pèlerinage reconstruite à l'époque romane. Les fouilles anciennes (avant la construction actuelle de la fin du 19^e siècle) et l'archéologie moderne ont tenté d'en restituer à plusieurs reprises les différents états disparus après la Révolution.

Sur la tombe de saint Martin (mort en 397), située dans une zone funéraire extérieure à la cité, les sources (avant 437) attestent la présence d'une première construction (probablement oratoire-mausolée, couverte d'un plafond de bois qui sera récupéré) due à l'évêque Brice, dédiée à saint Pierre et saint Paul. Puis sous l'évêque Perpet (458-488) une reconstruction plus ambitieuse est entreprise. Celle-ci correspondant à la période où l'évêque tente de donner à Tours le statut d'un grand centre religieux face aux Wisigoths ariens qui occupent, en dessous de la Loire, l'Aquitaine. C'est à partir de cette période que le culte prend son véritable élan. La basilique, achevée vers 467, sera consacrée vers 471 et dédiée désormais à saint Martin. Les fouilles opérées au 19^e siècle n'ont pas donné de réponses très précises sur sa disposition. A l'époque, les vestiges romans ont été confondus avec des substructions originelles. Ce sont les récits de Grégoire de Tours et les compléments des inscriptions du *Martinellus* qui nous fournissent le maximum d'informations. Elles précisent que cette église du 5^e siècle mesurait 160 pieds de long (soit plus de 50 m, c'est-à-dire la longueur de Saint-Just II de Lyon par exemple), 60 pieds de largeur (environ 20 m) et 45 pieds de hauteur (soit moins de 15 m). En outre, l'auteur nous donne le nombre de 120 colonnes dont 41 dans la nef,

de 52 fenêtres dont 32 dans le chœur. Sur cette base on peut supposer des bas-côtés (deux ou quatre pour certains auteurs) et probablement des arcades murales comme à Saint-Pierre de Vienne, pour expliquer en partie le nombre de colonnes. A l'ouest, existait un *atrium* avec cinq portes pour accéder à l'édifice. L'hypothèse d'une tour à l'ouest n'est pas prouvée.

C'est le chevet où se trouvait la tombe du saint qui a été l'objet de nombreux commentaires. On admet aujourd'hui que l'on pouvait y accéder depuis l'ouest par l'arc triomphal ou depuis l'est par des portiques ou *atrium*. Cet usage offrait sans doute des avantages pour le contrôle des pèlerins sans gêner les offices. Perpet avait semble-t-il transféré le sarcophage du saint non loin de l'autel. On sait d'autre part que le tombeau était entouré d'un chancel en bois, que le marbre le décorant venait d'Autun, donné par l'évêque Eufronius (mort en 490). Ce lieu privilégié où existait un espace assez vaste entre autel et tombe pour que des malades puissent s'étendre, bien éclairé par probablement deux niveaux de baies,



Fig. 1 : Chapiteau de marbre de petit module pouvant appartenir à des arcades murales de la basilique du 5^e s. ou à sa restauration au 6^e.